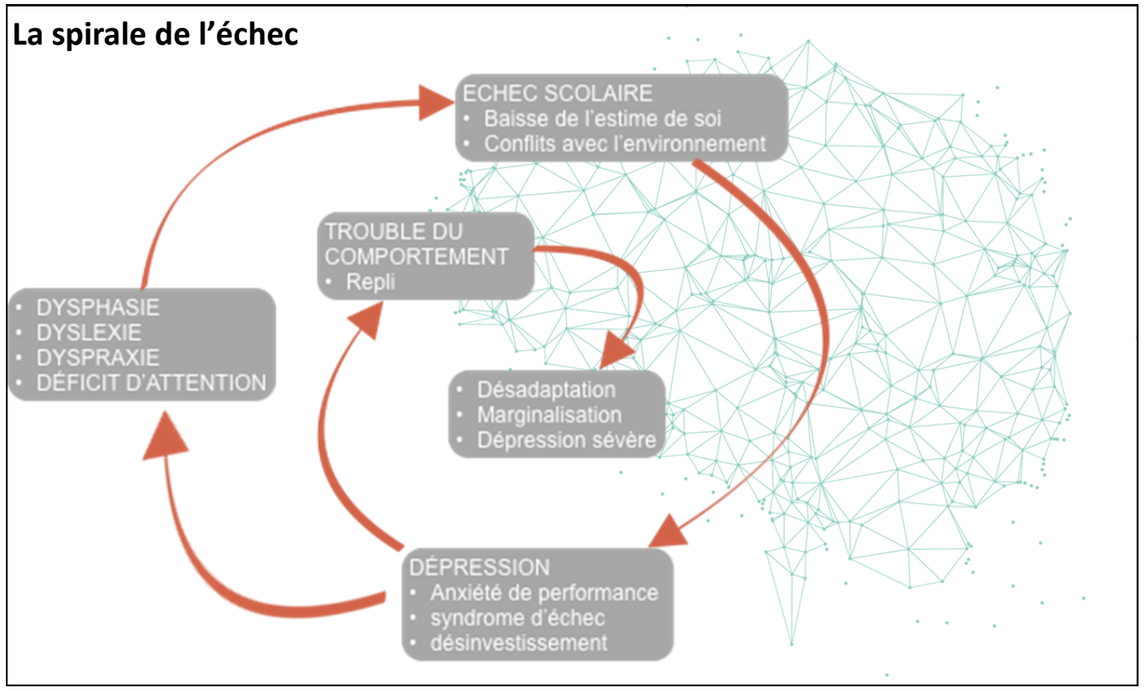

RESSOURCES

- Site : Le cartable fantastique pour télécharger des ressources, des polices d'écriture, des gabarits
- Le ruban Word du Cartable Fantastique
- Site de la DSDEN de l'Aube
- https://web.ac-reims.fr/dsden10/DYS/ qui présente des exemples d'aménagements pédagogiques de trace écrite, des outils numériques d'aide aux élèves DYS
- Les outils de repérage :
  - Le Repérage Orthographique Collectif (ROC) : simple et rapide, il permet aux enseignants de CM2, 6ème et 5ème de repérer les élèves en grande difficulté d'orthographe et de lecture.
  - Le Reperdys : simple et facile à mettre en place, évaluant les compétences en langage écrit des élèves de CM1 et CM2.
  - REPER CE1 : permet de définir trois profils d'élèves : difficultés phonologiques, difficultés visio-attentionnelles et de perception visio-spatiale, difficultés visio-spatiales et/ou visio-constructives et praxiques.

EMAS

Equipe Mobile d'Appui médico-social pour la Scolarisation des élèves en situation de handicap

APAJH Ardennes

Mémo à destination des enseignants du 1er et 2nd degré accueillant des élèves « dys »

DYSLEXIE / DYSORTHOGRAPHIE

(4 À 5 % D'ÉLÈVES DYSLEXIQUES, 1 À 2 % SÉVÈRES)

DEFINITION

- Trouble développemental, spécifique et durable de l'apprentissage du langage écrit.
- Retard d'au moins 18 mois par rapport à l'âge théorique d'apprentissage de la lecture (fin CE1 / CE2).
- Chez des élèves à l'intelligence normale ou supérieure.
- Sans facteur causal (sensoriel, neurologique, socioculturel ou psychologique).
- Diagnostic pluridisciplinaire : médecin + orthophoniste + psychologue

MANIFESTATIONS

- Discordance entre l'oral et l'écrit +++.
  Pour un même énoncé, l'élève a une compréhension nettement supérieure lorsque l'énoncé est oralisé.
- Lecture lente, hésitante, avec erreurs.
- Difficulté à identifier des mots nouveaux à l'écrit +++ (dyslexie phonologique).
- Orthographe défaillante.
  Écrits surprenants (écrit plusieurs fois le même mot différemment, a du mal à retrouver ses erreurs, a tendance à complexifier certains mots).
- Discordance entre les investissements de l'élève et ses résultats.
- Grande fatigabilité, grande lenteur.
- Difficultés d'organisation, problème de mémoire de travail.

AMENAGEMENTS PEDAGOGIQUES

- Permettre à l'élève d'orienter son attention vers la tâche demandée.
- Utiliser le canal auditif : lire les consignes, participation orale, proposer les cours ou livres en version audio, logiciel de dictée vocale.
- Proposer des repères : cartes mentales, organisation en colonne, en tableau.

Comment aider les élèves DYS ?

- **Niveau 1: repérage/dépistage/diagnostic pour les situations simples.**
  Rôle des enseignants, médecins traitants, psychologues de l'Éducation nationale.
  Equipe composée d'un médecin traitant, d'un orthophoniste et/ou d'un psychomotricien et d'un psychologue de l'Éducation nationale. Ils communiquent leurs bilans au médecin de l'EN qui décide du PAP.
- **Niveau 2 : diagnostic et soins pour les situations complexes.**
  Des équipes pluridisciplinaires pour prendre le relais concernant les troubles complexes.
  Soins et accompagnements plus intenses (CMP, CMPP, SESSAD).
- **Niveau 3 : expertise pour les situations très complexes.**
  Rôle du centre de référence uniquement pour des situations très complexes.

Quelles réponses pour les élèves dys ?
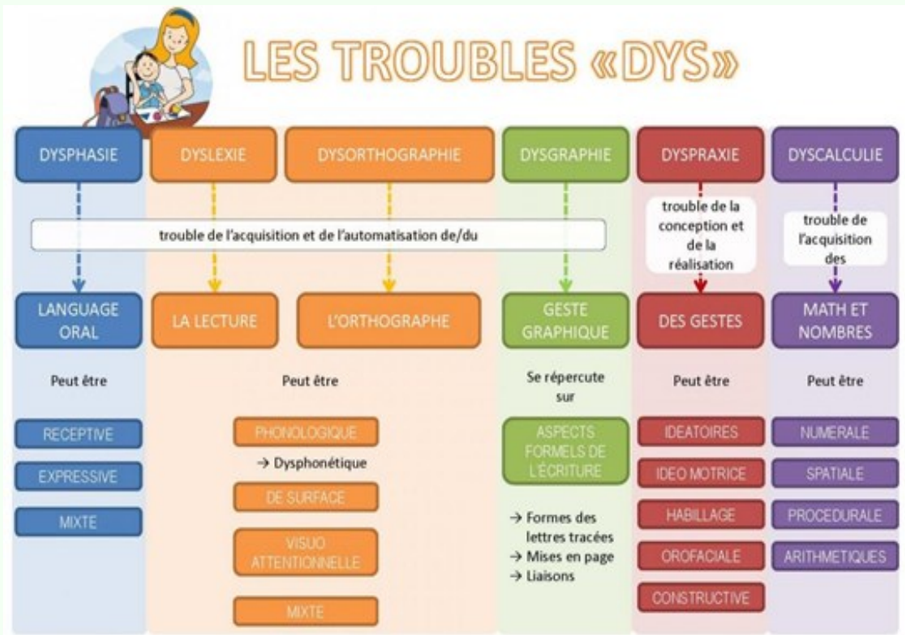
- Qualité de la relation avec la famille indispensable.
- Aménagements pédagogiques : PAP ou PPRE dans l'attente.
- Rééducation
- Reconnaissance de handicap si besoin (allocation, matériel adapté).
- Favoriser l'estime de soi.
- Favoriser l'écoute et l'attention.
- S'assurer de la compréhension des consignes avant de commencer toute activité.
- Laisser le temps nécessaire.
- Ne pas sanctionner ce qui est lié au(x) trouble(s) mais encourager et valoriser les progrès et les réussites.
- Éviter les tâches complexes et les doubles tâches.